

SEJOUR AU PORTUGAL du 18 au 25 AVRIL 2020.

AIDE AU VOYAGE SIMPLE DU C.E.

8 JOURS / 7 NUITS – CLUB 3 000 INATEL au départ de Luxembourg avec pré et post acheminements depuis le C.E. Hagondange

BIENVENUE AU PORTUGAL

CLUB
3000 INATEL

L'Algarve est la région la plus au sud du Portugal. Grâce à son climat doux et tempéré, les fleurs se mêlent aux cultures et aux vergers. Les villages rassemblent des maisons éblouissantes de blancheur, décorées de jolies cheminées. Ancienne place forte maure et port de pêche, Albufeira est devenue la station balnéaire la plus célèbre de l'Algarve. C'est ici que notre Club 3000 vous ouvre ses portes.



Proposition de séjour pour :
CE ASCOMETAL



L Hébergement

105 chambres avec balcon (25 m² environ) dont certaines avec vue mer, sur une capacité totale de 195 chambres desservies par deux ascenseurs. Les chambres comprennent deux lits+ (possibilité de 3• et 4• lit enfant), un climatiseur individuel (chaud/froid), une salle de d'eau (douche) avec WC, sèche-cheveux, télévision, téléphone et petit réfrigérateur. Balcon avec table et chaises.

La Restauration

Le restaurant climatisé offre une vue sur les jardins de l'hôtel et sur l'espace piscine. Repas sous forme de buffets de cuisine du monde et portugaise. Une fois par semaine au moins, un buffet typique portugais: beignets de morue, sardines, viandes grillées, Sarrabulho de l'Alentejo...

Pour se désaltérer et se retrouver: grand bar intérieur avec scène pour l'animation et un bar piscine avec terrasse extérieure.

L Animation de journée

Nombreuses activités quotidiennes: jeux, tournois, instants must aux... animées par l'équipe 100% francophone.

L Animation découverte

Découverte du Portugal à travers les cours d'initiation au Portugais, des cours de cuisine locale, les fêtes traditionnelles à Albufeira et dans les villages avoisinants: processions de la semaine sainte en avril, fête du pêcheur en septembre, fête de la sardine en août, fête du 1er mai, etc. Partez avec l'équipe d'animation à la découverte d'Albufeira et de ses environs, à la rencontre des habitants, de leurs coutumes et de leurs savoir-faire.

L Animation de soirée

Un spectacle différent chaque soir dans notre salle d'animation climatisée: revue, cabaret, théâtre, soirée dansante, groupe folklorique local...

Un spectacle spécial Portugal, conçu et monté par l'équipe d'animation.

Balade découverte et partage



- Découvrez l'écosystème de l'estuaire d'Alvar et de son marais au profit de l'association « A Rocha ».
- Découvrez le port d'Albufeira et ses techniques de pêche au profit de l'association « APPA ».

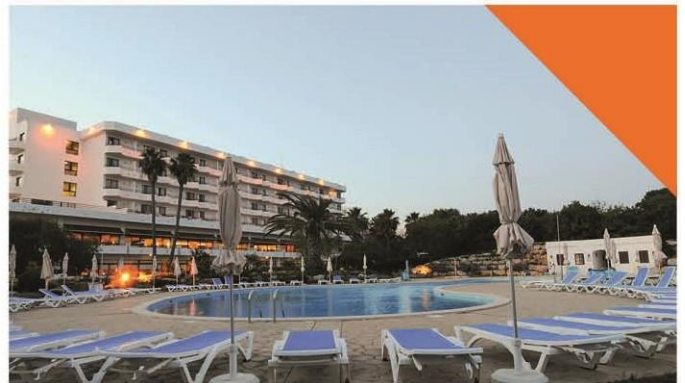
Les enfants et ados



Pour les 3 à 12 ans, pendant les vacances scolaires, activités ludiques et sportives, mini-disco et spectacles avec des animateurs diplômés. Formule Super Club : boissons et

un goûter sont proposés pendant la journée. Réservation sur demande: kit bébé comprenant baignoire et thermomètre de bain, chauffe biberon et poussette.

Anim'ados de 13 à 17 ans en juillet/août.



Les loisirs

Une piscine extérieure d'eau douce avec bassin enfants et belle terrasse solarium équipée de transats et de voiles d'ombrage. 2 terrains de pétanque, 2 terrains de tennis, 2 terrains multisports, tir à l'arc, espace lecture, grand salon avec canapés. Billard (payant). Payant: golf à 6 km et possibilité de pêche au gros.

Les services

Wifi gratuit à la réception. Service de blanchisserie (payant), Bureau de vente des excursions. Parking gratuit. Salles de réunion. Location de coffres-forts.

Infos pratiques

Formalités : carte nationale d'identité valide ou passeport en cours de validité. Pensez également à vous munir de la carte européenne d'Assurance Maladie. Pour les ressortissants étrangers, se renseigner auprès du consulat.

Monnaie: l'euro. • **Décalage horaire** : -1 h. • **langue** : le portugais.

Climat : méditerranéen tempéré, étés secs et hivers assez doux.

Transport: avion France 1 Faro: 2h30 environ.

Transfert aéroport/ Inatel: 50 min. environ en car.

PARTIR EN CONFIANCE

Hôtel de bon confort sans dénivellé situé à 10 minutes à pied environ du centre d'Albufeira et à 150 mètres de la plage publique.

ADRESSE

Club 3000 Inatel- Forte Joao

8200 Albufeira – Portugal

Tel: 00 351 289 599 2001 Fax: 00 351 289 599 299

Si vous constatez une non-conformité sur place ou si vous rencontrez une quelconque difficulté, vous pouvez demander de l'aide à : inatel@prodintour.fr

BALADES DÉCOUVERTE COMPRISES DANS VOTRE SÉJOUR

Des balades quotidiennes au départ du Club, comprises dans le prix, sauf petite participation éventuelle (transports, entrée de certains sites), reversée intégralement aux personnes qui nous accueillent.

Partez en compagnie d'un « animateur Découverte » pour explorer les environs et le cœur de la ville locale: bord de mer, rencontre avec les artisans... Rendez-vous tous les jours pour une visite guidée, insolite et authentique!

Balade à la Marina d'Albufeira

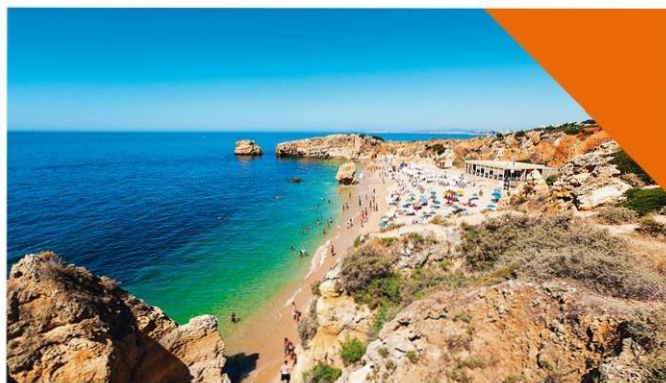
Balade pédestre sur la plage, le long du littoral en direction de la Marina, puis dans les ruelles pavées des rues pittoresques d'Albufeira. Cette balade vous permettra de profiter des magnifiques panoramas de la côte Algarve, du port de pêche à la Marina.

Balade de la nouvelle ville d'Albufeira

Découverte de la nouvelle ville d'Albufeira, au cœur de la rue la plus animée de la ville (Strip), réputée pour sa vie nocturne... avec ses nombreux bars, discothèques, boutiques de souvenirs et restaurants. Arrêt gourmand dans l'une des nombreuses boulangeries-pâtisseries, dégustation libre des spécialités de la ville. Au retour, arrêt artistique dans un atelier de céramiques traditionnelles d'Albufeira.

Balade à Albufeira

Découverte pédestre au cœur de la ville historique, gorgée d'histoire et marquée par le passage des différentes civilisations. Son immense place jonchée de divers commerces, ses églises, que



vous pourrez observer au gré des ruelles pavées. Temps libre pour flâner à votre rythme. Le retour s'effectuera par la plage, pieds dans l'eau pour ceux qui souhaitent se rafraîchir.

Balade du littoral

Petite balade pédestre à proximité de l'hôtel, le long du littoral. Venez apprécier le site naturel des falaises de la Praia De San Joao. Celles-ci participent à la biodiversité de la côte en offrant des refuges à la faune et à la flore locale. Cette balade vous sensibilisera sur l'environnement, vous observerez les diverses caves naturelles creusées par l'érosion, un moment d'échange et de partage avec la nature.

L'animation adultes Découverte et Culture

Tournée vers la convivialité, le respect mutuel, la découverte du pays et la fête, l'animation sur les Club 3000 est 100% francophone et assurée par une équipe compétente.

C'est une véritable découverte du pays et de sa culture qui est proposée. Hormis une gamme complète d'excursions, accompagnées par des professionnels, chaque équipe organise un programme parallèle d'animation, sorties et balades GRATUITES!

Des soirées variées pour tous

Des spectacles, cabarets ou pièce de théâtre, des soirées dansantes, des soirées liées à l'environnement et à la découverte, des spectacles enfants, des soirées grands jeux interactifs, des soirées musicales, artistes et tournées nationales, des soirées dansantes avec orchestre et DJ, des artistes locaux, des grands spectacles réalisés par l'ensemble de l'équipe

Une autre façon de voyager Un tourisme durable et solidaire



Dans chaque Club 3000, partez à la rencontre des populations et vivez avec elles des moments de partage uniques. Des balades en petit groupe pour soutenir les projets d'une association locale. Pour chaque balade achetée, une participation solidaire de 6€ est versée à l'association (dont 3€ inclus dans le prix et 3€ versé en plus par TourisTra Vacances).

Animation enfants Plaisir et partage

L'animation des enfants, tout le monde en parle... Le club-enfants, inclus, accueille les 3 à 12 ans, 5 jours sur 7 (en 1/2 journée ou journée continue) pendant les vacances scolaires. Au gré de leurs envies et selon leur âge, chaque journée est l'occasion de faire la fête, s'épanouir en s'amusant, réfléchir, partager en toute complicité et en toute sécurité. Les animateurs sont diplômés, spécialisés et formés. La près-midi, une pause goûter est organisée au sein du club. Anim'ados en juillet/août.



Le plaisir d'une table de qualité

Petit-déjeuner, déjeuner et dîner. Des buffets frais et variés permettent aux vacanciers de composer les entrées et desserts à leur goût. Self-service pour les plats chauds: légumes, féculents et deux viandes ou poisson au choix en sauce et en grillades. Les repas sont l'occasion de découvrir le pays à travers ses spécialités culinaires. À table, le vin du pays et l'eau sont compris.

En option: formule « tout compris »

Boissons non alcoolisées et boissons alcoolisées locales à volonté pour adultes de +18 ans (au bar de 10h à 23h).

Pour les enfants, boissons non alcoolisées à volonté + goûter au club enfants.

SERVICE BILLETTERIE

Pour tous vos besoins de transports (train, avion, autocar, bateaux...) notre équipe du service billetterie est à votre disposition.

Tél. : 01 55 82 80 54 / 80 51

montreuil@touristravacances.com

europ
assistance

Pour les vacanciers, une assurance avantageuse: l'assurance annulation interruption de séjour, souscrite auprès d'Europ Assistance par l'intermédiaire du Cabinet Assurincoco sous le contrat n°53 789 674. Conditions et garanties sur demande.

DEVIS INATEL

LE PRIX COMPREND

- **Le transport en autocar** depuis le parking Hagondange vers **l'aéroport de Luxembourg** et retour
- **Le transport aérien Luxembourg/Faro/Luxembourg** sur vols Luxair (*prestations payantes à bord, horaires de vols et éventuelles escales non connus au moment de l'établissement du devis et communiqués en temps utile avant le début du voyage*),
- **Les transferts aéroport/Club 3000/aéroport,**
- **Les taxes d'aéroport obligatoires** et **la taxe carbone** (tarifs en vigueur à ce jour, sous réserve de majorations et de hausses carburant en 2020),
- **Un cocktail de bienvenue** lors de la réunion d'accueil,
- **La pension complète** (premier et dernier repas à l'hôtel selon les horaires d'avion, maxi 14 déjeuners + diners/semaine),
- **La boisson incluse aux repas** (vin et eau minérale à discrétion),
- **La formule « tout compris »**,
- **L'animation 100% francophone** en journée et en soirée assurée par l'équipe d'animation Club 3000
- **Le programme complet de découverte** sur le Club : balades, cours de cuisine, de langue, forums etc.
- **Les balades Découverte pour découvrir les environs et la vie locale en compagnie d'un animateur,**
- **Le club enfants 3 à -12 ans** pendant les vacances scolaires (5 j/7), boissons et goûter inclus,
- La mise à disposition d'un **kit bébé** comprenant baignoire et thermomètre de bain, chauffe biberon et poussette,
- **Les frais de dossier,**
- **L'assurance assistance-rapatriement,**
- **L'assurance optionnelle** (annulation/interruption de séjour/bagages/retard d'avion).

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les excursions facultatives proposées au Club 3000,
- les dépenses à caractère personnel, les pourboires,
- la surcharge carburant éventuelle,
- le supplément chambre individuelle d'un montant de 91 € (46 € pour le célibataire actif).
- les repas supplémentaires sur place.

Formulaire d'information standard pour des contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme.

Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. Touristra Vacances est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

En outre, comme l'exige la loi, Touristra Vacances dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle(s) deviendrait(en)t insolvable(s).

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 tels que transposés dans le code du tourisme :

- *Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait.*
- *L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.*
- *Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.*
- *Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.*
- *Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.*
- *Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.*
- *En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.*
- *Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix. Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.*
- *Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.*
- *L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.*
- *Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. Touristra Vacances a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de l'APST. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (APST : 15, rue Carnot 75017 Paris - France) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de Touristra Vacances.*

[Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?jsessionid=501DC0DFCB428D78C3F07B0FC43B04D1.tplgfr31s_1?cidTexte=LEGITEXT000006074073&dateTexte=20180701]

ASSURANCE VOYAGE

Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnie : EUROP ASSISTANCE SA

Produit : Touristra - Multirisque



Société Anonyme dont le siège social est situé 1, promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers, France, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 451 366 405, et agréée par l'Autorité de Surveillance française (ACPR, 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris cedex 09, France) sous le numéro 4021295.

Ce document d'information présente un résumé des principales garanties et exclusions du produit. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation pré contractuelle et contractuelle.

De quel type d'assurance s'agit-il?

Le contrat d'assurance voyage Touristra « Multirisque » a pour objectif de garantir les personnes physiques assurées lors de leurs déplacements de loisirs ou professionnels en France ou à l'étranger et dont la durée n'excède pas 90 jours consécutifs.

Qu'est-ce qui est assuré?

- v' **Annulation de voyage**: remboursement des acomptes ou toute somme conservée par l'organisateur du voyage, et selon les conditions de vente, lorsque l'Assuré est dans l'obligation d'annuler son voyage avant le départ pour cause de :
 - Maladie, accident, décès,
 - Complication de grossesse,
 - Sinistre aux locaux privés ou professionnels,
 - Convocation devant un tribunal,
 - Convocation à un examen de rattrapage,
 - Contre-indication de vaccination,
 - Ucenciement éconanique,
 - Obtention d'un emploi ou stage par pôle emploi,
 - Dommages graves au véhicule dans les 48h avant le départ,
 - Mutation professionnelle,
 - Suppression ou modification des congés par l'employeur,
 - Vol des papiers d'identité.
- v' **Transport manqué à l'aller (aérien ou de train)** : remboursement du coût supplémentaire d'un nouveau billet à condition que l'Assuré prenne le premier vol ou train disponible
- v' **Retard de transport (albr et retour)** : indemné en cas de retard d'avion ou train supérieur à 4 heures
- v' **Correspondance manquée**: remboursement des frais de repas, de rafraîchissement, de transfert et de la nu ée d'hôtel en cas de relard de transport (avion ou train) entraînant une rupture de correspondance pour des raisons techniques ou atmosphériques
- v' **Interruption de séjour**: indemnité lorsque le séjour est interrompu ou lorsque le billet retour n'a pas été utilisé pour l'un des motifs suivants :
 - Rapatriement médical de l'Assuré,
 - Retour sans organisation par nos soins mais sur justification médicale auprès de nos services
 - Si un proche parent se trouve hosp alisé ou décède,
 - Maladie, accident grave ou décès du remplaçant professionnel ou de la personne en charge de vos enfants mineurs ou d'une personne handicapée vivant sous votre toit. Ces personnes doivent être désignées à la souscription du contrat.
 - Suite au décès du beau-frère, belle-sœur, gendre, bene-fine, beau-père, beDe-mère, tuteur légal afin d'assister aux obsèques,
 - Suite à un sinistre survenu au domicile, dans la résidence secondaire ou dans les locaux professionnels ou exploitation agricole,
 - Convocation devant un Tribunal (témoin ou juré d'Assises)
 - Convocation pour la greffe d'un organe ou pour une adoption d'enfant.
- v' **Bagages et effets personnels**:
 - Vol, destruction totale ou partielle
 - Perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport
 - Retard de livraison de bagages de plus de 24 heures,
 - Frais de reconstitution des papiers d'identité en cas de vol pendant le voyage.
- v' **Responsabilité civile à l'étranger** : prise en charge des conséquences pécuniaires liées à des dommages causés à un tiers et prise en charge de la défense.

L'intervention de l'Assureur est limitée aux montants indiqués dans le Tableau des Montants des Garanties fourni dans les Dispositions Générales.

Qu'est-ce qui n'est pas assuré?

- La garantie « Annulation de voyage » ne couvre pas les fi'ais de dossier ni la prime d'assurance.
- La prestation « Retard d'avion » ne s'applique pas si l'Assuré est transféré sur une autre compagnie.
- La garantie « Retard de transport » n'est pas cumulable avec la garantie « Correspondance manquée » et vice-versa.



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les exclusions générales applicables au contrat :

Les guerres civiles ou étrangères, les émeutes, les mouvements populaires,

La participation volontaire d'un Assuré à des émeutes ou grèves, rixes ou voies de fait,

Les conséquences de la désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une source d'énergie présentant un caractère de radioactivité,

Sauf dérogation, un tremblement de terre, une éruption volcanique, un raz de marée, une inondation ou un cataclysme naturel sauf dans le cadre des dispositions résultant de la loi n° 82-600 du 13 juillet 1982 relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles (pour les garanties d'assurance),

Les conséquences de l'usage de médicaments, de drogues, de stupéfiants et produits assimilés non ordonnés médicalement, et de l'usage abusif d'alcool,

Tout acte intentionnel de votre part pouvant entraîner la garantie du contrat.

Les exclusions propres à chacune garantie ou prestation :

Chaque garantie comporte des exclusions telles qu'indiquées dans les Dispositions Générales.



Où suis-je couvert ?

.f Les garanties d'assurance s'appliquent dans le monde entier.

Quelles sont mes obligations ?

Sous peine de nullité du contrat d'assurance ou de non garantie:

- Lors de la souscription du contrat :
 - Régler la cotisation (ou fraction de cotisation) indiquée au contrat.
- Encas de sinistre :
 - Fournir tous documents justificatifs demandés par l'assureur.

Quand et comment effectuer les paiements?

- Les primes sont payables selon les modalités précisées lors de l'adhésion et dans les Dispositions Générales et Particulières.

— Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

- La garantie « Annulation de voyage » prend effet le jour de la souscription au présent contrat et expire le jour du départ.
- Les autres garanties d'assurance prennent effet aux dates de voyage indiquées sur la facture délivrée par l'organisateur du voyage souscripteur du contrat.
- Dans tous les cas, les garanties cessent automatiquement 90 jours après le jour du départ.



Comment puis-je résilier le contrat?

- Modalités de rétractation :
 - L'adhérent a le droit de se rétracter de son adhésion si l'adhésion a été achetée plus de 30 jours avant la date de départ et si la période de couverture est supérieure à un mois, avec effet immédiat dès la notification de la rétractation. Dans ce cas, vous pouvez vous rétracter dans un délai de 14 jours à compter de la date de début de l'adhésion.
- Modalités de résiliation :
 - Le contrat prend fin à sa date d'expiration et ne nécessite pas de démarche particulière pour être résilié à échéance.

INSCRIPTION :

bulletin d'inscription à retirer à l'accueil ou à éditer en ligne sur le site du C.E. → www.ceascometal.fr

Inscription à l'accueil du service des Activités Sociales **jusqu'au lundi 30 septembre 2019** inclus par le dépôt des documents suivants :

→ le **bulletin d'inscription** dûment complété,

→ l'**avis d'imposition 2019**, sur les **revenus 2018**,

→ un acompte de **165 €** par adulte (à votre demande, possibilité de faire un chèque par participant avec étalement des retraits).

Une priorité sera donnée aux personnes n'ayant pas bénéficié d'un voyage organisé par le C.E. en 2019, voire en 2018, en cas d'un nombre trop important d'inscrits.

FORMALITES : carte nationale d'identité

RAPPEL : Règles

Chaque salarié, en activité et inscrit à l'effectif au moment du séjour, est considéré comme ouvrant droit du C.E. et pourra bénéficier ainsi que sa famille pendant l'année, d'une aide aux voyages simple ou double du C.E. sur la base des barèmes indiqués pour chaque séjour, dans le respect des règles de cumul définies.

Règles de cumul :

***les enfants à charge** pourront bénéficier de l'aide pour deux activités par an parmi : un voyage aide « simple » du C.E., une CV hiver, une CV été, des vacances familiales 14 nuits. S'ils bénéficient d'un voyage aide « double » du C.E., ils n'auront plus droit à une autre aide (vacances familiales – voyage – colo) pour l'année considérée.

A savoir : les séjours scolaires ainsi que les centres aérés ne rentrent pas dans les critères de cumul, tout comme les sorties de type culture - sport - loisirs, dont l'aide est attribuée forfaitairement.

***les adultes** auront droit à l'aide pour : un voyage aide « simple » du C.E. et l'aide aux vacances de 14 nuits ou un voyage aide « double » du C.E.

Si les familles ne bénéficient d'aucune de ces aides, elles peuvent prétendre aux chèques-vacances abondés.

En cas d'annulation :

Les séjours proposés par le C.E. comprennent obligatoirement une assurance annulation et les conditions prévues par l'organisme sont appliquées. Il restera à votre charge les éventuels frais de dossier et dans tous les cas, la valeur de l'assurance annulation.

Néanmoins, **dans le cas où le motif de l'annulation n'est pas considéré par l'assureur, le montant des frais vous sera facturé intégralement (sans aide déduite)** selon l'échéancier des conditions générales de vente correspondant.

PROGRAMME D'EXCURSIONS

Tarifs 2019, prix de vente en France

**(susceptibles de majoration ou modification pour l'année 2020)*

**Les prix sont calculés sur la base d'un minimum de 20 participants par excursion.
Le programme peut subir des modifications en fonction des impératifs locaux et des conditions météorologiques**

*Le prix de vente sur place est éventuellement plus élevé et la réalisation des excursions n'est pas garantie.

Vente sur place : carte bancaire internationale acceptée.

Excursions accompagnées par un guide local francophone

EXCURSIONS DE DEMI-JOURNÉE

USINE DE LIÈGE – S. BRÁS D'ALPORTEL

33 €

Supplément base 15/19 personnes : + 2 €



Départ vers S. Brás de Alportel pour visiter l'usine de liège Novacortiça [52kms]. Située depuis 1995, dans cette région reconnue mondialement pour sa production de liège. L'activité principale de l'usine est la production de bouchons de champagne pour les plus célèbres maisons champenoises. Présentation générales suivie d'une visite des installations pour vous permettre de découvrir et de comprendre le processus de fabrication et avoir un autre aperçu de l'utilisation multiple de cette écorces.



VILLAGES BLANCS DE L'ARRIÈRE-PAYS

27 €

Supplément base 15/19 personnes : + 1 €



Départ vers Alte (31kms) : les maisons blanches de ce joli village aux ruelles étroites et sinueuses s'accrochent aux versants d'une hauteur de la Serra. En bas du village, vous pourrez admirer deux fontaines champêtres et ombragées : Fonte Pequena et Fonte Grande. **Visite de l'église paroissiale**: l'une des chapelles est totalement couverte d'azulejos du XVIIIème siècle, tandis que la chapelle de Notre Dame de Lourdes est ornée de précieux azulejos polychromes en relief de type sévillan du XVIème siècle. Continuation vers Salir (13kms): son château en ruine, érigé par les Maures, offre de belles vues sur la montagne. Passage par Querença, (10kms) un autre petit village typique de l'arrière-pays. **Dégustation de liqueurs régionales** dans une petite taverne du village.

LOULÉ**23 €***Supplément base 15/19 personnes : + 1 €*

Départ vers **Loulé** (33kms), capitale de l'artisanat. Aux ruelles sinueuses et étroites qui invitent à la promenade.

Visite guidée du centre historique: découverte du marché municipal monument le plus célèbre de la ville ; installé dans un bâtiment du début du XXème siècle, d'inspiration arabe, son château et les murs du XIIIème siècle qui offrent une vue sur les toits et les rues pavées.

**DÎNER SPECTACLE DE FADO AU RESTAURANT****55 €***Supplément base 15/19 personnes : + 2 €*

Départ pour un dîner spectacle de Fado (Spectacle de chants) dans un restaurant typique (entrée, plat, dessert et café + ¼ de vin et petite eau).



EXCURSIONS DE JOURNÉE (déjeuner et boissons incluses, ¼ de vin, une petite bouteille d'eau + café)

SILVES / MONCHIQUE

56 €

Supplément base 15/19 personnes : + 2 €



Départ vers Silves (32kms) : **visite guidée des ruines du Château** son chemin de ronde sur les remparts crénelés offre de nombreux points de vue sur la ville et les environs. Déjeuner au restaurant.



Toute vers la **Serra de Monchique** (39kms) : route de montagne qui vous fera découvrir, presque à chaque virage, un panorama sur la mer et la montagne. Arrivée à Foia (12kms), point culminant de l'Algarve (902m), et de magnifiques vues sur la région.

Puis, **Monchique** : agréablement nichée dans la verdure sur le flanc Est de Foia, la petite ville possède une église célèbre pour son portail manuelin. Dégustation d'oranges. Au retour, arrêt dans un petit café pour déguster les fameuses liqueurs: *l'aguardente de medronho ou la liqueur du mêt*.

LISBONNE

75 €

Supplément base 15/19 personnes : + 2 €



Départ matinal vers la Capitale Portugaise, Lisbonne, ville qui attire chaque année un grand nombre de visiteurs. Traversée du Pont 25 d'Abril, qui ressemble au Golden Gate de San Francisco. Continuation vers Belém (16kms).

Visite à l'église Santa Maria qui se trouve au cœur du Monastère de Hiéronymites, dont la construction a été érigée par le Roi D. Manuel: Mentor de l'architecture manueline. Découverte extérieure : **la Tour de Belém**, élégante tour manueline construite pour le défendre le Monastère des Jerónimos, **le Monument des Découvertes**, œuvre du sculpteur Leopoldo de Almeida (haut de 52 m) érigée en 1960 à l'occasion du 5^o centenaire de la mort de l'Infant Dom Henrique). Déjeuner.



Après-midi, balade à pied dans le **Vieux Quartier médiéval de l'Alfama**, dominé par le château St Jorge. L'Alfama est devenu un quartier de marins et de pêcheurs avec ses petites ruelles étroites, ses parfums et ses arômes enivrants. Retour à Albufeira en empruntant le Pont Vasco de Gama, long de 17kms, (il fut inauguré pour l'Exposition Universelle de 1998).

LAGOS / SAGRES – CAP SAINT-VINCENT (CÔTE OUEST)

59 €

Supplément base 15/19 personnes : + 2 €



Départ en direction à **Lagos** (58kms) : ancienne capitale de l'Algarve de 1576 à 1756, cette charmante ville a conservé charme et caractère. C'est d'ici que partirent la plupart des expéditions africaines à l'époque des Grandes Découvertes. Découverte des murailles, la place centrale et la statue du roi Sebastião, l'ancien marché aux esclaves, qui fut le premier marché de ce genre en Europe.



Puis **Ponta da Piedade**: la roche rougeâtre des falaises, débitée par l'Océan en blocs aux formes tourmentées, où se nichent des grottes marines, contraste spectaculairement avec le vert d'une eau limpide. Déjeuner au restaurant.

Continuation vers **Sagres** (33kms) : balayé par le vent, ce Finistère, à l'extrême Sud-Ouest de l'Europe, tombant à pic dans la mer est un endroit chargé d'histoire et d'émotion. Découverte de la pointe de Sagres, en partie occupée par **la forteresse** construite au XVIème siècle (entrée incluse). Puis Cap St Vincent dominant l'Océan de tout temps considéré comme lieu sacré (les Romains l'appelaient le promontorium sacrum) à la pointe Sud-Ouest de l'Europe. Retour en fin de journée.

OLHAO / TAVIRA / RIA FORMOSA (mini croisière sur la Ria)

65 €

Supplément base 15/19 personnes : + 2 €



Route vers Olhão (54kms) pour la découverte du Marché aux Poissons avec ses couleurs, ses parfums et son ambiance typique. Continuation vers Tavira (29kms), la plus belle ville de l'Algarve et la plus authentique. Visite du quartier ancien: l'église de Miséricorde, les ruines du château maure, le Pont romain. Traversée en petit bateau pour rejoindre l'île de Tavira pour un déjeuner de poissons grillés dans un restaurant en bord de plage. Puis, balade en bateau de 45 minutes à travers la Ria Formosa: parc naturel composé de Rias (bras de mer rentrant dans les terres et formant des canaux). Retour en fin de journée.



Toutes les excursions sont accompagnées par un guide local francophone, à l'exception de la soirée FADO.